

Table des matières

1 Qu'est-ce que le PEAC ?	3
2 Le PEAC et la démarche de projet.....	4
3 Construire le PEAC.....	5
3.1 Quelques recommandations :	5
3.2 Grands objectifs de formation et repères de progression associés pour construire le parcours	5
4 FOLIOS l'outil idoine	7
5 Des ressources académiques	8
6 Les chargés de mission à la DAAC.....	9
7 MAPEduc.....	9
8 Textes de référence.....	10

1 Qu'est-ce que le PEAC ?

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est inscrit dans le projet global de formation de l'élève défini par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et opérationnalisé par les programmes de cycle.

Une définition : Le parcours d'éducation artistique et culturelle est l'ensemble des **connaissances** acquises par l'élève, des **pratiques** expérimentées et des **rencontres** faites dans les domaines des arts, de la culture et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Son organisation et sa structuration permettent d'assembler et d'harmoniser ces différentes expériences et d'assurer la continuité et la cohérence de l'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble de la scolarité de l'élève de l'école au lycée.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève repose sur les trois champs indissociables de l'éducation artistique et culturelle qui en constituent les trois piliers :

- des **rencontres** : rencontres, directes et indirectes, avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion... ;
- des **pratiques**, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés ;
- des **connaissances** : appropriation de repères ; appropriation d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Ses principaux objectifs sont les suivants :

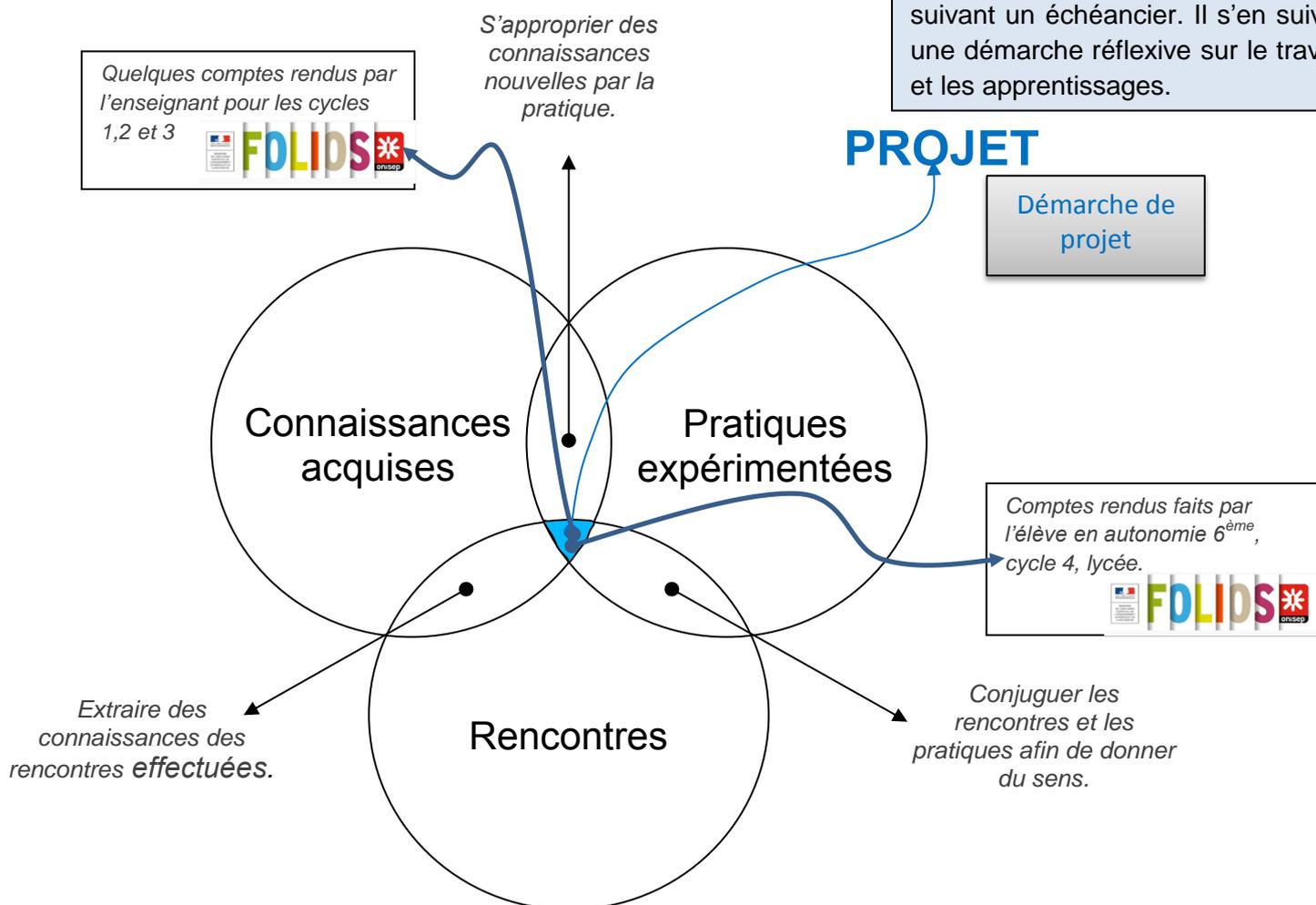
- **articuler les différents temps éducatifs** et en tirer parti, particulièrement scolaire et périscolaire, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique et culturelle ;
- **donner sens et cohérence** à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part ; en cela, le parcours n'est pas une simple addition ni une juxtaposition d'actions et d'expériences successives et disparates, mais un enrichissement progressif et continu ;
- **diversifier et élargir** les domaines artistiques abordés à l'école en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine.

2 Le PEAC et la démarche de projet.

La démarche de projet, une pédagogie adaptée aux objectifs du PEAC. Cette démarche implique une pédagogie active fondée sur la participation et l'implication des élèves, auxquels est attribué un rôle collaboratif.

- Elle **conjugue** les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (connaissances, pratiques, rencontres) et favorise le décloisonnement des apprentissages
- **Stimule** la motivation des élèves en les rendant acteurs de leur projet
- Permet **d'ouvrir** l'école sur le monde extérieur.

Un projet est une entité constituée par un ensemble de **moyens humains, matériels et financiers** réunis pour une durée déterminée, afin d'atteindre un objectif précis, en suivant un échéancier. Il s'en suivra une démarche réflexive sur le travail et les apprentissages.



Le projet artistique et culturel s'intègre dans le volet artistique et culturel du projet d'école ou d'établissement : il doit avoir un objectif précis. Il se prépare en amont en précisant étapes activités, productions attendues. Il est porté par un coordinateur pédagogique. Un budget conduit, le cas échéant, à en rechercher les financements.

Grâce à la restitution, qui permet de valoriser le travail, les élèves mais aussi les familles s'approprient le projet. A l'issue, l'équipe pédagogique et les élèves feront le bilan du projet et en mesureront les bénéfices.

3 Construire le PEAC.

3.1 Quelques recommandations :

S'appuyer sur les enseignements obligatoires

Travailler en équipe

Favoriser l'interdisciplinarité

Associer des partenaires

Et il convient de garantir la cohérence, la complémentarité, la progressivité et l'équilibre des différentes actions menées. La progressivité du PEAC peut être établie en faisant un bilan depuis FOLIOS.

3.2 Grands objectifs de formation et repères de progression associés pour construire le parcours

Le tableau suivant présente les grands objectifs de formation visés durant tout le parcours pour chaque pilier de l'éducation artistique et culturelle. Ces piliers indissociables sont transcrits sous forme de verbes, du point de vue des actions de l'élève : fréquenter, pratiquer, s'approprier.

Piliers de l'éducation artistique et culturelle	Grands objectifs de formation visés tout au long du parcours d'éducation artistique et culturelle
Fréquenter (rencontres)	Cultiver sa sensibilité et son plaisir à rencontrer des œuvres
	Échanger avec un artiste, un créateur
	Appréhender des œuvres et des productions artistiques
	Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire
Pratiquer (Pratiques)	Utiliser des techniques d'expression artistiques adaptées à une production
	Mettre en œuvre un processus de création
	Concevoir et réaliser la présentation d'une production
	S'intégrer dans un processus collectif
	Réfléchir sur sa pratique
S'approprier (Connaissances)	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
	Comprendre et utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel
	Mettre en relation différents champs de connaissances
	Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre

Les trois tableaux qui suivent explicitent pour chaque grand objectif défini ci-dessus des repères précis par cycle d'enseignement, formulés en termes d'actions et activités de l'élève, et la progressivité du travail mené : il s'agit là d'un horizon à viser, de points de repères souples (et non d'exigibles ou d'attendus) adaptés à l'âge et aux capacités des élèves, qui doivent permettre aux acteurs concernés d'élaborer leurs projets.

FREQUENTER

	Grands objectifs de formation	Repères de progression			
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
Fréquenter (Rencontres)	Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres	ouverture aux émotions de différentes natures suscitées par des œuvres	partage de ses émotions et enrichissement de ses perceptions	ouverture à des esthétiques différentes et à des cultures plurielles	manifestation d'une familiarité avec des productions artistiques d'expressions et de cultures diverses
	Echanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture	accueil et écoute d'un artiste (d'un créateur) avec attention, amorce d'un premier échange	questionnement d'un artiste (d'un créateur) sur ses œuvres et sa démarche	débat avec un artiste (un créateur) et restitution des termes du débat	échange approfondi avec un artiste (un créateur) afin d'établir des liens entre la pratique de l'artiste et son propre travail
	Appréhender des œuvres et des productions artistiques	suivi des codes appropriés lors des rencontres artistiques et culturelles	intégration des codes appropriés face aux œuvres et productions artistiques rencontrées	adaptation de son comportement face aux œuvres et aux productions artistiques selon les circonstances de la rencontre	découverte personnelle (directe ou indirecte) d'œuvres et de productions artistiques de manière plus autonome
	Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire	reconnaissance de quelques lieux et acteurs culturels de son environnement proche	repérage et qualification des principaux lieux culturels de son environnement	découverte du rôle et des missions des principaux acteurs et lieux culturels de son territoire	repérage de parcours de formation menant à différents métiers de l'art et de la culture, découverte de quelques grandes caractéristiques du financement et de l'économie des structures artistiques et culturelles

PRATIQUER

	Grands objectifs de formation	Repères de progression			
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
Pratiquer (Pratiques)	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production	identification et expérimentation de matériaux, d'outils et de postures dans des univers artistiques sonores, visuels et corporels	action sur des matériaux (plastiques, sonores, corporels, textuels, émotionnels...) et expérimentation de gestes	exploitation de matériaux au service d'une intention	emploi de différentes techniques, réalisation de choix en fonction d'un projet de création
	Mettre en œuvre un processus de création	ouverture à des expériences sensibles variées	identification des différentes étapes d'une démarche de création	implication dans les différentes étapes de la démarche de création	prise d'initiatives, engagement, exercice de sa créativité
	Concevoir et réaliser la présentation d'une production	présentation de sa production dans un lieu	exploration de différentes formes de présentation	réalisation de choix et création des dispositifs de présentation correspondants	présentation de sa production en tenant compte du contexte
	S'intégrer dans un processus collectif	participation à un projet collectif en respectant des règles	engagement dans le collectif	respect de l'avis des autres et formulation de propositions	participation aux décisions collectives et à leur mise en œuvre
	Réfléchir sur sa pratique	participation à un échange sur les propositions et les choix effectués	définition d'intentions de réalisation et présentation de ces intentions en termes simples	explication de son projet ou de sa production aux autres de manière structurée	exercice d'un regard critique sur sa pratique pour faire évoluer son projet

S'APPROPRIER

	Grands objectifs de formation	Repères de progression			
		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4
S'approprier (Connaissances)	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique	verbalisation de ses émotions	confrontation de sa perception avec celle des autres élèves	enrichissement de sa perception par une première analyse pour construire son jugement	défense d'un point de vue en argumentant
	Comprendre et utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel	emploi d'un vocabulaire élémentaire pour parler d'une œuvre	appropriation des noms de différentes formes de productions artistiques	utilisation de quelques éléments d'un lexique adapté pour caractériser une œuvre	exploitation d'un lexique spécialisé pour analyser une œuvre
	Mettre en relation différents champs de connaissances	repérage des éléments communs à des œuvres	comparaison et rapprochement des éléments constitutifs de différentes œuvres	situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes	situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes à partir de questionnements transversaux
	Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension d'une œuvre	expression orale sur une œuvre pour la présenter	identification de quelques éléments caractéristiques d'une œuvre	mise en relation de quelques éléments constitutifs d'une œuvre avec les effets qu'elle produit	utilisation de ressources pertinentes pour analyser une œuvre et en déduire du sens

4 FOLIOS l'outil idoine



La nécessité de prévoir un suivi de chaque élève donne toute sa place à FOLIOS.

Folios est un outil numérique au service des élèves et des équipes professionnelles

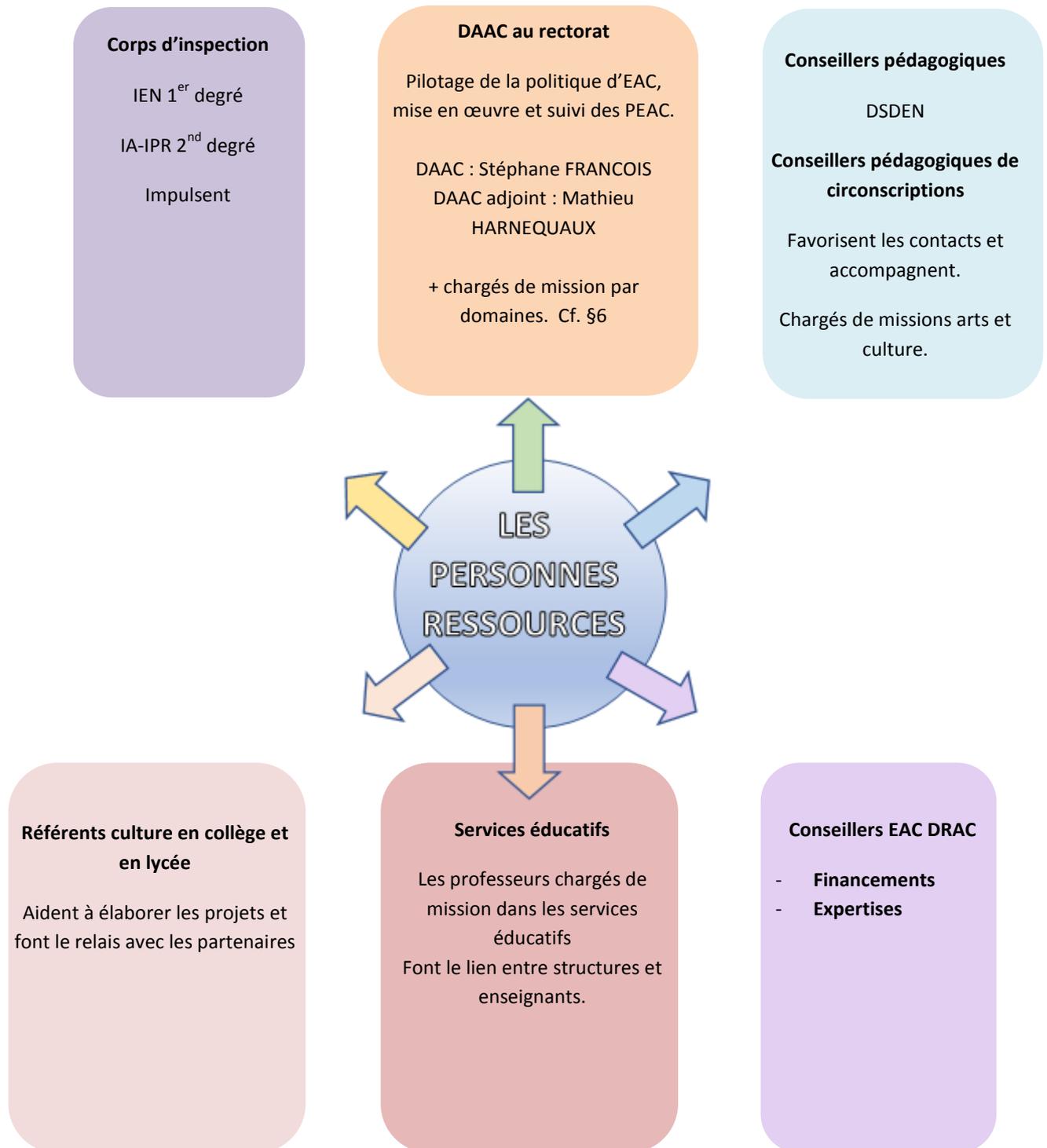
éducatives, qui a pour objectif de favoriser la mise en œuvre des parcours éducatifs en proposant un support structurant pour valoriser les expériences et compétences **scolaires** et **extrascolaires** des élèves.

Son objectif est d'accompagner les parcours éducatif de l'élève tout au long de sa scolarité jusqu'en terminale. : parcours avenir, **parcours d'éducation artistique** et culturelle, parcours citoyen et parcours éducatif de santé.

L'élève pourra être rapidement initié aux usages de FOLIOS et deviendra autonome dans l'élaboration de son parcours, notamment en collège et en lycée.

Il pourra également insérer un lien hypertexte dans son document FOLIOS qui pointerait vers l'action concernée et pré saisie dans MAPEduc. (Cf. §7)

5 Des ressources académiques



6 Les chargés de mission à la DAAC.

Yvan PRAT : Arts du Spectacle vivant, Cinéma - audiovisuel

Marie ZALCZER : Musique - musiques actuelles

Marie GOLLA : Littérature - écriture – poésie, Académie du Livre.

Sylvie ROUCOULES : Architecture - Arts visuels - Photographie - Arts numériques - Arts appliqués - Design

Sophie SARRAN : Patrimoine - Archives, HIDA - architecture

Marc DOMINGO : PEAC/Folios - site web académique DAAC - Services Educatifs

Cyril TEJEDO : Culture scientifique - arts et sciences

www.ac-montpellier.fr/eac

7 MAPEduc



L'académie de Montpellier a choisi de valoriser l'innovation, les actions et les parcours éducatifs tout en permettant leur mutualisation. L'application de Mutualisation des Actions et des Parcours

Educatifs, M.A.P.Educ, va encourager le dynamisme des équipes éducatives et leurs innovations en faveur de la réussite des élèves. Il s'agit aussi de promouvoir l'investissement et la qualité du travail fourni par les élèves plus que jamais acteurs et actifs dans leurs apprentissages.

M.A.P.Educ donne de la visibilité aux projets éducatifs :

- en facilitant les contacts entre des établissements ou des écoles qui mènent des initiatives semblables
- en faisant apparaître chaque action dans la cartographie interactive
- en permettant à l'académie de diffuser largement des informations sur les initiatives.

Quiconque peut consulter la cartographie et y naviguer à loisir. Cependant, si vous souhaitez saisir une action éducative, tenez compte des conditions ci-dessous.

Je certifie :

- être un personnel de l'académie de Montpellier
- avoir respecté le droit à l'image des personnes photographiées ou filmées, appliquant le droit en vigueur

Je suis informé que :

- le chef d'établissement pour les collèges et lycées, ou l'IEN de circonscription pour les écoles (CE/IEN) sera prévenu et informé de tout dépôt d'action que j'aurai saisie via le formulaire,
- l'académie de Montpellier pourra utiliser des éléments du formulaire et les faire apparaître dans le site internet, dans diverses publications internes, ou sur les différents outils et supports de communication utilisés par le service communication de l'académie.
- mon adresse mail académique et ma fonction seront exclusivement révélées aux personnels qui valideront l'action (le chef d'établissement pour les collèges et lycées, ou l'IEN de circonscription pour les écoles et le service communication de l'académie). Elles n'apparaîtront pas sur le site M.A.P.Educ.
- l'action éducative déposée fera l'objet d'une modération avant publication de la part des CE/IEN et du service de communication de l'académie de Montpellier, notamment si les informations saisies ne sont pas conformes aux indications précisées dans la page d'accueil et les FAQ de l'application M.A.P.Educ.
- la suppression ou la modification de données me concernant sera effectuée par le service communication de l'académie de Montpellier après demande de ma part à l'adresse communication-recteur@ac-montpellier.fr
-

Lien vers l'application : <https://mapeduc.ac-montpellier.fr/user/login>

8 Textes de référence.

- Le [décret n° 2013-682 du 24 juillet 2013 modifié](#) relatif à l'école primaire et au collège précise l'organisation en quatre cycles pédagogiques de l'école primaire et du collège.
- Le [décret n° 2015-544 du 19 mai 2015](#) et l'[arrêté du 19 mai 2015 modifié](#), relatifs à l'organisation des enseignements du collège fixent les enseignements obligatoires et leur volumes horaires par discipline.
- L'[arrêté du 16 juin 2017 modifiant l'arrêté du 19 mai 2015](#) (JO du 18 juin 2017, BO du 22 juin 2016) relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège
- L'[arrêté du 9 novembre 2015](#) publié au bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 définit les objectifs de chaque cycle de l'école élémentaire et du collège, ainsi que les programmes d'enseignement sur chacun de ces cycles.
- L'[arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015](#) définit le parcours d'éducation artistique et culturel.

Un guide complet pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Lien pour le téléchargement du guide :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Ressources/17/8/2013_EAC_guide_bdef_471178.pdf

